

Quelques extraits du carnet scolaire d'un inspecteur [suite]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **30 (1901)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

devraient être mis sous les yeux de notre jeunesse dans des images en couleurs. Même dans l'étude de la constitution, quelques illustrations exciteraient l'intérêt. On rapprocherait ainsi la situation actuelle de celle du passé ; on faciliterait essentiellement une intelligence plus approfondie de celle-ci et des devoirs des temps actuels ; on éveillerait enfin le goût de notre art militaire et l'esprit patriotique. Il est regrettable que nous soyons bien mieux fournis en fait d'images et de tableaux pour l'histoire universelle que pour l'histoire suisse.

(Traduit du *Pionnier* par M. R., *stud. théol.*)



Quelques extraits du carnet scolaire d'un Inspecteur

..... Il y a longtemps que l'on a dit : « L'homme est fait pour la société ! » Mais il n'y peut vivre heureux que par l'accomplissement des devoirs sociaux qui correspondent aux droits de chacun. Or, l'école est une société en miniature. On y connaît l'amitié, la justice et même le dévouement. Il suffit donc aux maîtres de profiter des ressources qu'elle leur offre pour former *l'enfant bien élevé*, prêt à se plier aux exigences de la grande société dans laquelle il doit bientôt entrer. Bien plus, il faut qu'à l'école l'enfant respire constamment une atmosphère profondément religieuse, afin de combler les lacunes de l'éducation domestique d'un grand nombre d'élèves. Car, il ne faut pas se le dissimuler : beaucoup d'enfants qui peuplent nos écoles ne reçoivent aucune éducation dans leurs familles. Heureux encore, quand ils n'y reçoivent pas l'exemple du désordre et du vice ! L'instituteur ne fera donc jamais assez dans ce domaine. Que de jeunes gens auraient mieux fait plus tard, si un maître, digne de ce nom les avait préparés à la grande lutte pour l'existence ! Et à quoi leur sert tout ce bagage de grammaire, d'histoire, de géographie, etc., si leur éducation est manquée et si leur caractère n'est pas assez fort pour résister aux dangers sans nombre du monde ?

Grâce aux manuels que nous possédons actuellement dans nos classes, grâce aussi aux nombreuses directions données dans les conférences, l'enseignement de nos maîtres se perfectionne de plus en plus. La question relative au *Musée scolaire*, — mise à l'étude dans le courant de l'année, — aura rappelé aux instituteurs l'importance de l'intuition dans l'enseignement. Car, nos livres, — si bien faits qu'on les suppose, — ne remplaceront jamais la parole du maître. Lorsque l'instituteur parle, il fait parler les élèves : l'accent, le geste, les questions, les interpellations directes, les appels à la petite expérience de l'enfant, etc. : tout doit concourir à éveiller son attention.

Tous, qui que nous soyons, nous éprouvons cet attrait pour la parole. Nous quittons volontiers notre livre favori pour écouter un conteur, un conférencier, souvent moins habile que l'écrivain que nous lisons. Et cela, parce que la parole est une grande séductrice. Voilà ce qu'oublient encore trop souvent quelques instituteurs.

Il y a plus encore. En classe, en présence de nos élèves, n'avons-nous pas parfois un air trop sévère, trop grave, trop magistral ? Jamais, ou presque jamais, un sourire bienveillant, une parole affectueuse, un mot d'éloge ou d'approbation ! C'est froid, roide, glacial même. Mais, dans les bonnes familles, le père traite ses enfants avec fermeté et tendresse tout à la fois. A l'école, — qui est l'image de la famille, — ce doit être absolument la même chose. Par l'affection, le maître obtient tout ce qu'il veut : la confiance, qui lui donne accès au cœur de l'enfant ; la docilité, si nécessaire dans la direction d'une école, et la soumission, qui se fait sans contrainte. Mais pour être aimé des enfants, il faut les aimer soi-même, se plaire au milieu d'eux, se montrer doux et affable à leur égard. Ne sait-on pas que l'amitié appelle l'amitié, tout comme la confiance fait naître la confiance ?

Nous aimerions voir aussi quelques maîtres enseigner davantage la politesse à leurs élèves, politesse en classe d'abord et politesse en dehors de l'école envers les autorités religieuses et civiles, envers leurs parents, comme aussi à l'adresse des vieillards, des grandes personnes, des étrangers, etc. C'est ici surtout qu'il faut joindre la pratique à la théorie et que l'exemple du maître sera le moyen le plus puissant pour former les élèves. A ce sujet, rappelons encore la lecture et la mise en pratique des *maximes* qui se trouvent si bien exprimées dans l'*Appendice* du nouveau Règlement général.

En examinant de près le *Journal de classe* de certains maîtres, nous avons remarqué que la tâche de la préparation était remplie par manière d'acquit. On rédige son *Journal de classe* pour se conformer, avant tout, au Règlement et pour ne pas s'attirer des reproches de la part de l'Inspecteur. L'utilité de ce *Journal*, — formellement prescrit par le Règlement, — est souvent mise en doute. Et dès lors, on vogue comme un navire désemparé et sans boussole, qui cherche sa route sans direction précise à travers la nuit et le brouillard épais, et va finalement se briser contre un écueil qu'il n'a pu éviter.

.... L'enseignement de certaines branches serait meilleur si quelques maîtres suivaient un peu mieux et avec un peu plus de goût les travaux littéraires qui se publient dans les revues pédagogiques et ailleurs aussi. Il est bien évident que, si l'instituteur ne se tient pas constamment au courant des progrès de la science, son intelligence se rouillera et que toute étude lui sera pénible. Le travail de la classe, — banal, routinier, monotone, — ressemblera à la tâche de certains ouvriers :

Ce sera la « bête », — dont parle X. de Maistre, — qui l'accomplira ; l'âme y restera à peu près étrangère. Cela ne doit pas exister.

Les travaux écrits d'un examen seront toujours pour nous le critérium de la valeur réelle d'une école. Voilà pourquoi il faut que les sujets écrits soient correctement rédigés, et cela aussi bien au point de vue du fond que sous celui de la forme. A. P.

STATISTIQUE SCOLAIRE

D'après l'Annuaire de l'Instruction publique du canton de Fribourg pour l'année 1901, il y a dans le canton 487 écoles primaires réparties de la manière suivante au point de vue des districts :

District de la Sarine 104 écoles primaires dont 38 dans la ville de Fribourg.

District de la Singine 67 écoles primaires.

District de la Gruyères 88 écoles primaires.

District du Lac 60 écoles primaires.

District de la Broye 68 écoles primaires.

District de la Glâne 64 écoles primaires.

District de la Veveyse 36 écoles primaires.

Somme égale 487 écoles primaires non compris les écoles régionales au nombre de 11 dans le canton.

Moyennes diverses

Total des écoles primaires du canton 487.

Population du canton de Fribourg d'après le recensement du 1^{er} décembre 1900 : 127,773 habitants, donc une moyenne d'une école pour 260 habitants.

Pour le district de la Sarine 104 écoles pour 33,111 habitants, donc 1 école pour 318 habitants.

Pour la ville de Fribourg 38 écoles pour 15,773 habitants, donc 1 école pour 415 habitants.

Pour le district de la Singine 67 écoles pour 18,840 habitants, donc 1 école pour 281 habitants.

Pour le district de la Gruyère 88 écoles pour 23,201 habitants, donc 1 école pour 263 habitants.

Pour le district du Lac 60 écoles pour 15,507 habitants, donc 1 école pour 258 habitants.

Pour le district de la Broye 68 écoles pour 14,776 habitants, donc 1 école pour 217 habitants.

Pour le district de la Glâne 64 écoles pour 14,352 habitants, donc 1 école pour 227 habitants.

Pour le district de la Veveyse 36 écoles pour 8,483 habitants, donc 1 école pour 235 habitants.

Mouvement du personnel enseignant primaire en 1900

Durant l'année 1900 il y a eu pour le canton 116 mutations ou confirmations pour 487 écoles, ce qui fait une moyenne générale d'environ 21 % (exactement 23,8 %).